

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET SECTEUR NON LUCRATIF

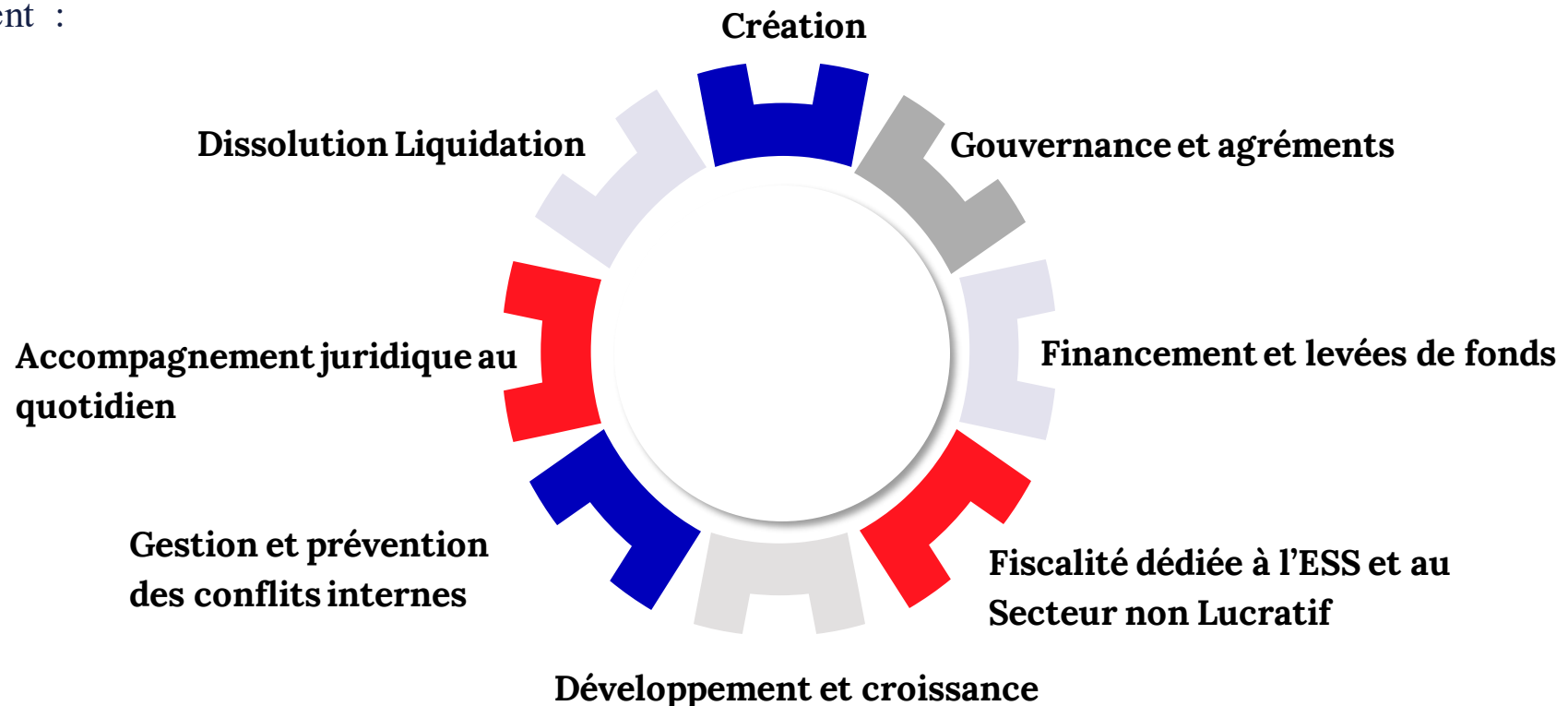
Soutien juridique et fiscal sur-mesure pour
répondre aux enjeux spécifiques du secteur

L'ACCOMPAGNEMENT BIGNON LEBRAY

Fort de 40 ans d'expérience auprès des acteurs de l'ESS et du secteur non-lucratif, nous comprenons les enjeux spécifiques auxquels vous êtes confrontés et nous nous engageons à vous offrir un accompagnement juridique adapté pour concilier activité économique et utilité sociale,

En choisissant Bignon Lebray, vous faites également le choix d'un partenaire unique capable d'appréhender l'ensemble de vos problématiques juridiques (droit des sociétés, droit associatif, droit social, droit fiscal, Propriété Intellectuelle, droit public etc.) sous l'angle de l'ESS.

Nous accompagnons les porteurs de projets solidaires dotés d'un impact sociétal à tous les stades de leur développement :



NOTRE OFFRE DE SERVICE

Création

- Réflexion stratégique avec les fondateurs sur leurs projets
- Choix de la forme sociale et contrôle de l'entité, rédaction de statuts adaptés et de chartes d'actionnaires, règlement intérieur
- Organisation de l'actionariat et droits/obligations des membres : rapports entre associés ou sociétaires, information des actionnaires ou des membres, rémunérations des porteurs de projets et des équipes, définition des règles de partage des résultats, etc.
- Contractualisation des relations entre structures type OSBL ou ESS : mise en commun de moyens, gestion de trésorerie, financement, conventions intra-structures, prévention et gestion des conflits d'intérêts – gestion et direction commune

Financements et levées de fonds

- Identification des leviers d'actions en partenariat avec les fondateurs aux différents stades de développement de votre activité
- Aides au financement solidaire, conseils en matière de réglementation des aides d'Etat, collecte de subventions, convention de mécénat, fiscalité des dons/legs, etc.
- Mise en œuvre de levée de fonds par offre au public éligible au Document d'Information Synthétique ou sous visa AMF et conseils en matière de gestion des données personnelles
- Accompagnement des organismes à la commande publique en tant que pouvoirs adjudicateurs

Fiscalité dédiée à l'ESS et au secteur non lucratif

- Fiscalité des organismes et entreprises à but non lucratif, sécurisation de l'applicabilité du régime fiscal de faveur applicable aux OSBL – Focus sur la rémunération des dirigeants
- Etude de l'éligibilité des dons aux réductions d'impôt sur le revenu ou sur les sociétés – Capacité à émettre des reçus fiscaux
- Accompagnement dans le cadre de vos relations avec l'administration fiscale
- Eligibilité de l'entreprise à l'octroi des avantages fiscaux IR-PME-ESUS et IR-SIEG pour les foncières solidaires

Accompagnement juridique au quotidien

- Tenue de votre secrétariat juridique pour l'ensemble des organes sociaux et tenue des registres sociaux
- Accompagnement dans le cadre de la préparation des rapports de gestion et l'exécution des obligations déclaratives
- Conseils et assistance au quotidien sur toute question juridique
- Présentations et formations de vos équipes en tous domaines avec possibilité de certification Qualiopi

Dissolution - Liquidation

- Etude des modalités de disparition de l'OSBL
- Assistance dans la procédure de dissolution de l'OSBL et dans la dévolution de ses actifs

Gouvernance et agréments

- Mise en place ou évolution de la gouvernance démocratique
- Accompagnement pour l'obtention des agréments ESS/ESUS, mandat de service d'intérêt économique général, adoption d'une raison d'être, reconnaissance d'utilité publique

Développement et croissance

Développement organique

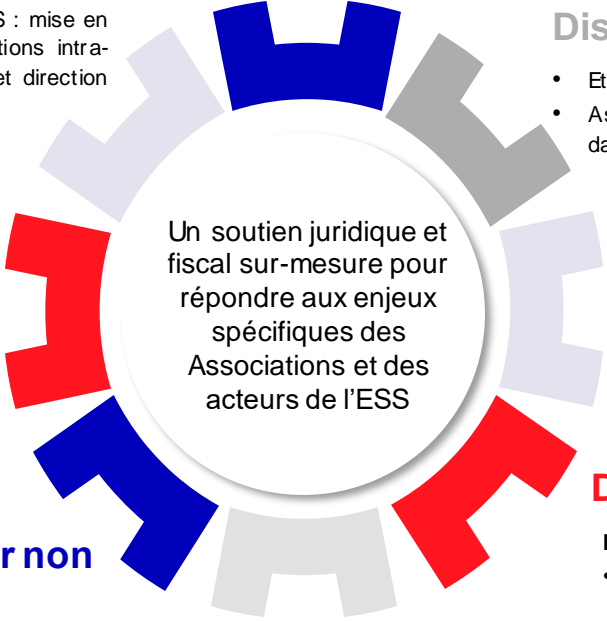
- Passage à l'embauche de salariés et la gestion de la croissance des effectifs
- Création d'un secteur d'activité commercial soumis aux impôts commerciaux

Rapprochement entre acteurs du secteur de l'ESS

- Accompagnement dans les opérations de croissance externe
- Restructuration par fusions, scission, apport partiel d'actif, TUP entre acteurs de l'ESS
- Transformation en une autre forme d'OSBL (association transformée en fondation, syndicat, fédération, cluster, fonds de pérennité, etc.)

Gestion et prévention des conflits internes

- Accompagnement dans le cadre de la hiérarchisation des fonctions des différents organes de gouvernance
- Mise en place de délégations de pouvoirs
- Assistance dans le cadre de procédure d'exclusion



Un soutien juridique et fiscal sur-mesure pour répondre aux enjeux spécifiques des Associations et des acteurs de l'ESS

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE



**LAETITIA
BENOIT**

ASSOCIÉE

Droit des sociétés, Fusions
& Acquisitions, Private
Equity

T. : +33 (0)4 72 11 33 00

lbenoit@bignonlebray.com



**MATTHIEU
BULTEL**

ASSOCIÉ

Droit fiscal
Sport

T. : +33 (0)1 44 17 17 44

mbultel@bignonlebray.com



**JEAN-MARIE
TOCCHIO**

ASSOCIÉ

Droit des sociétés, Fusions
& Acquisitions

T. : +33 (0)4 72 11 33 00

jmtocchio@bignonlebray.com



**FRANCOIS
VIGNALOU**

ASSOCIÉ

Droit fiscal

T. : +33 (0)1 44 17 69 05

fvignalou@bignonlebray.com

NOS FORCES

Nous disposons de **compétences sectorielles** pointues au sein d'une équipe d'avocats pluridisciplinaire spécialiste de l'accompagnement des acteurs de l'ESS:

- en matière de fiscalité des associations et organismes à but non-lucratif;
- Connaissance des spécificités liées au logement social, au foncier agricole et plus généralement aux foncières solidaires ;
- Expérience reconnue auprès des organisations professionnelles (syndicats et clusters notamment).



NOS DERNIÈRES PUBLICATIONS

[Cliquez ici pour consulter l'article](#)

Interview



" La coopérative : un outil performant au service de l'économie sociale et solidaire "



Laetitia Demoit
Avocat Associé
Bignon Lebray



Entreprises : quelles structures pour exercer ou financer une activité ou une oeuvre d'intérêt général ?

[Cliquez ici pour consulter l'article](#)



François Vignalou
Avocat associé
Droit Fiscal

Matthieu Bultel
Avocat Counsel
Droit Fiscal

Découvrez l'article de François Vignalou et Matthieu Bultel dans Daf Mag.fr

« OBSL et activités commerciales : des liaisons dangereuses ? » par François Vignalou et Matthieu Bultel - OPTION FINANCE

ACTEURS OBSL ET ACTIVITÉS COMMERCIALES : DES LIAISONS DANGEREUSES ?

En matière de droit OBSL, la loi relative aux sociétés commerciales a apporté de nouvelles dispositions. Ces dispositions ont été introduites par la loi n° 2017-1837 du 23 décembre 2017, dite loi de croissance, de justice et d'équité. Cette loi a introduit de nouvelles dispositions relatives aux sociétés commerciales, notamment en matière de sociétés à responsabilité limitée (SARL) et de sociétés par actions simplifiées (SPAS).

Le droit OBSL a également été modifié par la loi n° 2017-1837 du 23 décembre 2017, dite loi de croissance, de justice et d'équité. Cette loi a introduit de nouvelles dispositions relatives aux sociétés commerciales, notamment en matière de sociétés à responsabilité limitée (SARL) et de sociétés par actions simplifiées (SPAS).

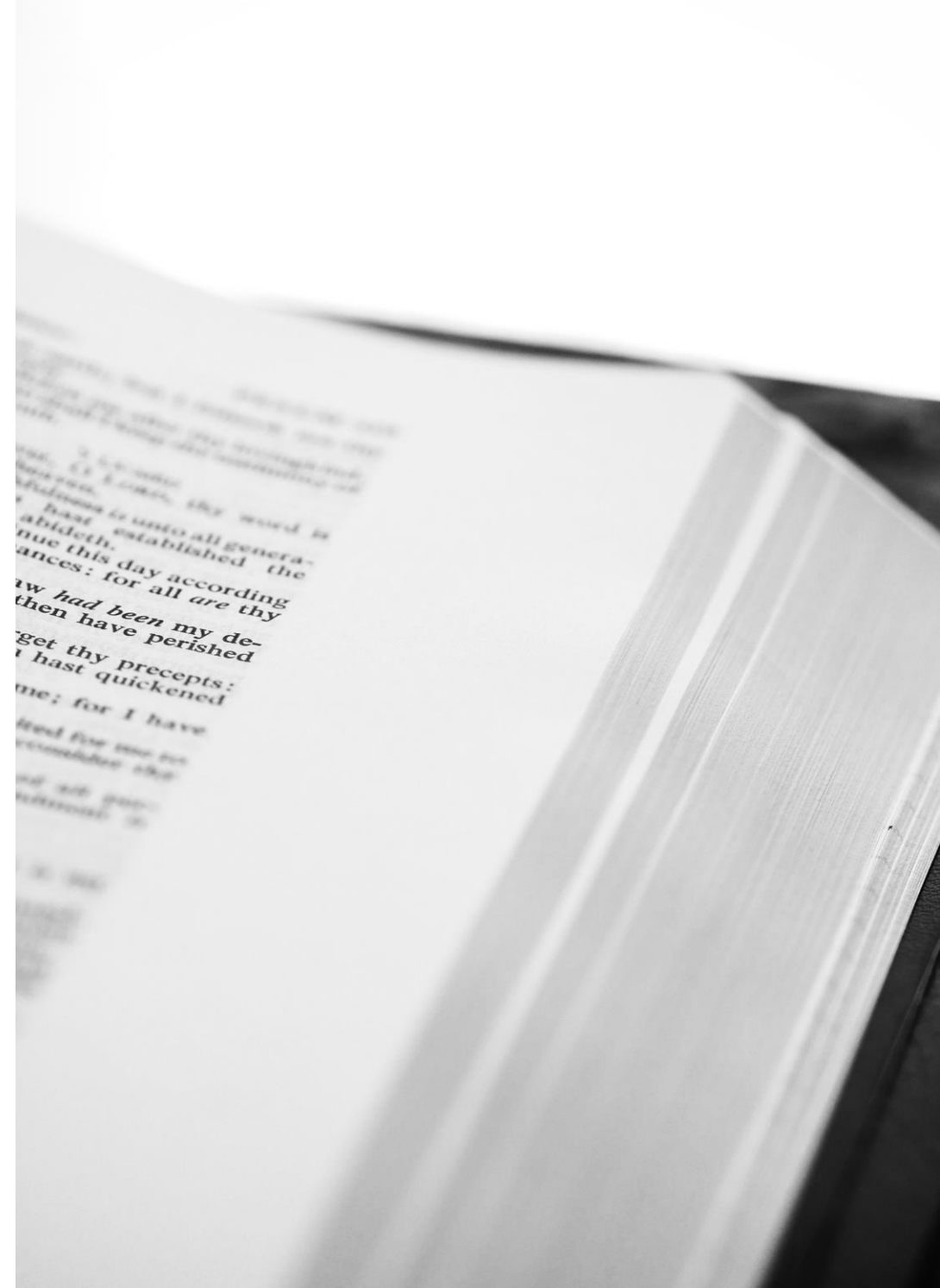


François Vignalou
Avocat associé
Droit Fiscal

Matthieu Bultel
Avocat Counsel
Droit Fiscal



Fiscalité des associations sportives par Matthieu Bultel – SPORT STRATEGIES : [cliquez ici pour consulter l'article](#)





MERCI



PARIS

75, rue de Tocqueville
75017 Paris

LILLE

4, rue des Canoniers
CS 10009
59041 Lille

LYON

30, rue de la République
CS 60080
69289 Lyon

AIX-MARSEILLE

150, avenue Georges Pompidou
CS 80728
13617 Aix-en-Provence

SHANGHAI

Room 2708 – Kwah Centre
1010 Middle HuaiHai Road
200031 Shanghai